

- 1 -

1) CROISSANCE URBAINE ET ACTIVITES DU SECTEUR PRIMAIRE DANS LES VILLES D'AFRIQUE TROPICALE

Notes de l'intervention de P. VENNETIER

Originalité des villes d'Afrique tropicale : la survivance tenace de diverses activités relevant du secteur primaire de "type" rural, jouant un rôle plus ou moins important dans le paysage urbain et dans l'économie citadine. Elles ont toutes un double aspect, l'un ou l'autre étant plus fortement accentué :

- un rôle de subsistance pour les citadins eux-mêmes (auto-subsistance), en particulier les cultures vivrières, légumières, etc...; dont les excédents sont vendus sur le marché.

- un rôle commercial, les produits étant plutôt destinés à la vente (mais il y a auto-consommation partielle) : cas de la pêche, de l'élevage, du maraîchage et de certaines formes de cueillette.

Etude et mesures de ces activités sont peu aisées, du moins sur le plan quantitatif, car elles sont peu apparentes dans les statistiques officielles et dans les recensements, pour plusieurs raisons :

- elles ne sont pas toujours considérées par ceux qui les pratiquent comme une véritable profession (donc pas déclarées), mais comme une activité coutumière : ainsi dans le monde Bantou, où les cultures vivrières sont l'apanage des seules femmes (qui se déclarent "ménagères", et non agricultrices).

- elles sont fréquemment une activité secondaire, d'appoint (même le maraîchage), voire semi-clandestine, sinon illégalement exercée, pour un citadin doté par ailleurs d'un revenu régulier (même élevé).

De là naît la contradiction flagrante entre l'importance des superficies cultivables en ville et des zones péri-urbaines, et la faible proportion des citadins agriculteurs déclarés. Cf. Pointe-Noire, 1962 : cultivateurs et assimilés - 1,9 % population masculine active (or, l'enquête spécifique révélait 500 ha de manioc !).

Cependant, certains chiffres officiels ont mieux cerné la réalité. Ainsi, les recensements de 1961 : Dakar, agriculteurs déclarés - 14,7 % de la pop. mâle >15 ans

Bangui	"	"	- 11,6 %
Ndjamena	"	"	- 6 %
1968 : Ouagadougou	"	"	- 16 %

Dans les centres urbains secondaires, la proportion est beaucoup plus forte, faisant parfois douter du caractère vraiment urbain de l'agglomération : de 25 à 60 % ! Ainsi à Katiola (C. Iv.), 58 % en 1966 ; Banjassou et Bambari (R.C.A.) : 55 % en 1968 ; les villes Yoruba de Nigéria, dont les fortifications englobaient des surfaces cultivées et pâturées : à Ibadan, en 1961, 33 % de cultivateurs. A Bangui, en 1971, 10 % de citoyens vivaient exclusivement de l'agriculture (cf. C. Prioul).

I. Place du secteur primaire dans le paysage urbain

Certaines activités laissent peu de traces dans le paysage, d'autres sont très apparentes.

A) Pêche et élevage

La pêche n'occupe en général que des effectifs réduits : quelques dizaines à quelques centaines d'hommes. Ils se localisent :

- dans l'ensemble des quartiers urbains. L'impact est sur la plage ou au bord du fleuve, avec pirogues, cabanes- abris, etc...

- dans un village ou un quartier des pêcheurs. Cf. Pointe-Noire : alignement de cases sur 1,5 à 2 km, en matériaux traditionnels (panneaux de papyrus). Vie propre, au rythme des "marées", des "coup de sennes" ; réparation ou séchage des filets, "marché" presque permanent du poisson avec va et vient des taxis et des camionnettes, etc...

Même paysage à Kinshasa (Kinkolé), Libreville, Dakar (Soumbédioune), Accra (quartier spécialisé), Abidjan (villages sur la lagune, "Pointe des Fumeurs"...), etc...

Cas particulier : quand la ville est toute entière spécialisée dans la pêche, comme Mopti (Mali), ou très largement (Moçammedès).

L'élevage est presque toujours plus diffus : petit élevage surtout (pigeons, volailles, chèvres, moutons). Elevage bovin urbain seulement dans la zone sahélo-soudan (Bamako, Niamey, Kano, Ndjamena, Abéché...), qui se traduit par un va et vient quotidien des troupeaux familiaux entre ville et pâturages de bas-fonds à la périphérie. Peu de traces dans le paysage : pigeonniers, réserves de fourrage sur les toits.

Cas particuliers des animaux de bât (ânes, dromadaires) circulant dans les rues ; des chevaux de selle et de course : d'où les champs de course de Bamako, Ouagadougou, Ndjamena, etc...

En développement, les bâtiments spécialisés dans l'élevage des volailles (poulets ou pondeuses), dans les parcelles urbaines : longues bâtisses grillagées avec lampes suspendues, bruit caractéristique, odeur aussi...

Un quartier spécialisé : quartier Peul de Niamey, où forte concentration saisonnière de bovins stabulant dans les concessions encloses (saison sèche) : plusieurs milliers de bêtes ?.

B) Cueillette et maraîchage

Cueillette particulièrement active dans les villes d'Afrique guinéenne, avec l'exploitation de la végétation arborée très abondante qui les caractérise : récolte des fruits (mangues, avocats, safous, etc...), des petits animaux (vers palmistes, chenilles du "bois de fer", termites ailés, etc...). Le paysage des quartiers anciens est celui d'un immense verger, et surtout palmeraie ou cocoteraie (cf. planches thématiques de l'atlas de Kinshasa : la végétation urbaine).

Activité fréquente : récolte du vin d'Elaeis, de ronier, de palmier-raphia.

Lieux privilégiés

- le long des rues et des avenues
- dans les parcelles (arbres épargnés ou plantés : 3 à 6 arbres par parcelle dans les quartiers Mfilou, à Popville)
- dans les palmeraies intra-urbaines, marquant l'emplacement d'anciens villages englobés dans la ville (quartiers d'extension surtout)
- dans les vallées humides intra et péri-urbaines

Autres cas remarquable : les vergers de manguiers, comme à Bamako, inclus dans les nouveaux quartiers, ou les entourant presque complètement.

Maraîchage. Activité née et développée pendant la période coloniale pour le ravitaillement des Européens (rôle des administrateurs et des missions). Mais la consommation s'est élargie, de même que la production (légumes "européens + légumes "africains"). Occupe une place bien précise, fonction des exigences techniques de la culture, sous deux formes :

- bas-fonds et vallées marécageuses : dans et autour de la ville ; mise en valeur spontanée, par des citoyens. Succession de jardins individuels, avec plates-bandes séparées par des allées servant de drains ; paysage hétérogène, alternant jardins et zones en friche.

Un cas particulier : les "niayes" au Cap Vert, incluses jusque dans Pikine (Dakar) ; maraîchage dans dépressions interdunaires.

- périmètres aménagés : surfaces importantes aménagées par les pouvoirs publics (canalisations, drainage, réservoirs, diguettes...) et loties en parcelles louées aux jardiniers. Avec le temps, semis de petites barraques-abris, développement de l'arboriculture et couverture végétale.

Paysage souvent instable, car envahi par l'urbanisation, ou détruit par l'ensablement (érosion des pentes occupées par les maisons). Cf. thèse Guérandel : cultures maraîchères à Kinshasa. Bordeaux 1983. A tendance à "glisser" vers la périphérie urbaine.

Un cas particulier : la riziculture intra-urbaine à Gagnoa (C. Ivoire). 700 ha de vallées marécageuses aménagées en rizières par société d'Etat. Parcelles cédées à des citoyens : plusieurs milliers de tonnes de riz + assainissement de fait ! (cf. J. Saint-Vil in. T.D.G.T. n° 28 - 1977).

C) L'agriculture vivrière

Omniprésente dans le paysage de l'Afrique tropicale humide, même dans les quartiers modernes ; pas du tout en voie de disparition ; au contraire, elle connaît une

vigoureuse reprise avec la dégradation des conditions de vie en milieu urbain.

Types différents :

- "jardins de case" : petites surfaces cultivées à l'intérieur des parcelles, bénéficiant des déchets domestiques : produits vivriers d'usage courant (oseille, épinards, concombres, courges, mais parfois manioc, ou sorgho), et assaisonnement. La haie de clôture peut être un "jardin" (feuilles comestibles de Manihot glagiourié).

- cultures intra-urbaines : partout où espace libre, ou non bâti : bas-côté des rues, terre-plein central des autoroutes (Kinshasa), parcelles inoccupées, versants des cours d'eau, ravins, terrains vagues... La plupart du temps, plantes annuelles ou à cycle court (arachide, mais, courges...), mais aussi manioc, sorgho, bananiers...

- cultures péri-urbaines : dans un rayon plus ou moins grand autour de la ville : zone d'extension de l'agglomération. Pendant plusieurs années, mélange de cultures et de parcelles bâties. L'agriculture est le fait des citadins : plantes vivrières de base. Paysage en évolution rapide :

- par destruction de la végétation naturelle (forêt ou savane)
- par urbanisation progressive

Ils peuvent être le résultat de la politique officielle : politique des "ceintures vertes" (Yaoundé, Kinshasa), pour assurer l'approvisionnement partiel de la ville à partir de domaines privés ou publics.

Ainsi, le secteur primaire de type rural marque toujours, et quelquefois profondément, les paysages de ville d'Afrique noire, dont la "citadiné" a pu ici ou là être mise en doute. Mais il faut se garder de "l'euro-péo-centrisme" :

- le modèle ouest-européen de la ville n'est pas le seul à prendre en compte : le caractère urbain d'une agglomération ne réside pas que dans les paysages de béton et de bitume.

- pour une partie de ses quartiers au moins, la ville africaine ne doit pas différer beaucoup des villes médiévales d'Europe occidentale, voire de villes beaucoup plus récentes, dont la "citadiné" n'a pas été mise en doute.

Mais ce secteur primaire joue un rôle important aussi dans l'économie urbaine.

II. La place du secteur primaire dans l'économie urbaine

Il occupe une place importante à un double titre : autosubsistance et commercialisation de ses produits.

A) Pêche et élevage

Pêche - Pêcheurs urbains rarement très nombreux (sauf dans quelques agglomérations spécialisées), et rendements insuffisants des techniques utilisées, malgré les progrès réalisés (filets de nylon, moteurs hors-bord, etc...). Cependant, effets économiques divers.

- développement du salariat (patrons pêcheurs souvent "étrangers", comme les Dopo, utilisation des salariés)
- développement des activités de fermage (Douala, Abidjan, etc...)
- développement du commerce des intermédiaires, entre plage et consommateurs (femmes des pêcheurs, commerçants spécialisés, "bana-bana" au Sénégal...) et des transporteurs.

Production insuffisante pour couvrir les besoins du marché intérieur. Complémenté par deux formes différentes de pêche :

- pêche industrielle (dans l'Atlantique) ou semi-industrielle (lac Tanganyika, océan indien). Elle est plutôt le fait d'armateurs étrangers, mais développement d'une flotte nationale (Abidjan), avec de très nombreux salariés nationaux ; ou encore de Grecs et Libanais (Tanganyika : pêche au lamparo à Bujumbura). Débouche sur petite industrie de la conserverie ou surgelage, et mise en place de chaîne du froid (fabrication glace).

- pêche en eau douce dans les lacs et les fleuves, restée très traditionnelle, qui alimente les villes d'aval (Popville, Kinshasa, N'djamena) ou d'amont (Bamako). Elle est le fait de pêcheurs sédentaires, ou migrants (quelquefois d'origine urbaine). Cette pêche alimente un commerce séculaire qui occupe de nombreux citadins.

Elevage - Importance économique mal connue. Petit élevage peu rentable, car jamais rationnel, et animaux peu consommés. Mais les besoins croissants ont induit la multiplication des élevages urbains et péri-urbains semi-artisanaux ou industriels du poulet de chair ou de la pondeuse (entreprises d'Etat ou privées).

Par exemple à Popville : une ferme privée congolaise : 10 000 oeufs par jour. Quelquefois, entreprises temporelles en vue d'un marché momentané (avant la fin de l'année). Donne lieu aussi à la multiplication de revendeurs ou de "guilleurs" de poulets.

Les effectifs urbains de bovins sont inconnus (plusieurs milliers dans les villes du Sahel ?). Alimentation partielle du marché urbain en viande, lait frais (rare) ou caillé (Peul) ; à Kiano, les citadins vendent du fumier aux paysans des environs !

B) Cueillette et maraîchage

Cueillette - Rôle économique important seulement pour la boisson :
vin de palme

- redevances versées par les exploitants ("malafoutiers" en Afrique centrale) aux propriétaires coutumiers des arbres.

- revenus des exploitants vendant leur production, en général à des intermédiaires

- revenus des intermédiaires, vendant au détail ou au micro-détail.

Cas particulier : à Abidjan, les "banguidromes", ou concentration de buvettes écoulant le "bangui" (vin de palme), quasi monopole des femmes Baoulé de la capitale.

Vente semi-clandestine d'alcools divers (de maïs, de canne à sucre...) distillés dans la zone péri-urbaine. Localement, fabrication urbaine et vente de vin de canne à sucre, de vin d'ananas, etc...

Commerce aussi des fruits cueillis dans la ville, surtout les mangues.

Production et commerce urbains du "dolo" (bière de mil) qui est à classer à part car relevant de l'artisanat de production alimentaire (mais rôle économique énorme dans tout le Sahel).

Maraichage - Doubles retombées économiques avec

- la vente sur la marché urbain, où consommation en croissance rapide (cf. Kinshasa : consommation moyenne de 30 kg / habitant / an ; production de 72 500 tonnes).

- la vente à l'exportation dans certains cas. Mais celle-ci exige une organisation rigoureuse et un encadrement serré, peu compatible avec l'esprit très individualiste des maraichers (echec de presque toutes les coopératives).

A signaler aussi les redevances des maraichers versées aux propriétaires coutumiers du sol.

La vente est rarement directe : les producteurs vendent à des revendeuses, souvent sur pied (vente d'une plate-bande entière) ; elles-mêmes alimentent les détaillantes des marchés urbains. Les maraichers ont en général un revenu satisfaisant, suivant la hausse des prix. Kinshasa : 125 zaires / mois = salaire d'un petit fonctionnaire.

C) Agriculture vivrière

On a cru trop vite qu'elle était une survivance des traditions rurales, et donc vouée à la disparition inéluctable en ville. Il n'en est rien : aujourd'hui encore, au moins 1/3 des ménages continuent à la pratiquer, et en Afrique centrale ou occidentale de tradition bantoue, parfois la moitié des femmes.

A Ouagadougou, 40 % des ménages avaient des champs vers 1975 ; à N'Djamena, 50 % à la même date, et jusqu'à 75 % des chefs de ménages dans certains quartiers.

Son rôle économique varie avec son orientation.

- Activité principale : pour les "paysans-citadins". Proportion mal connue, sans doute en recul (Bangui, 1960 : 10 % de la population totale = 20 000 personnes). Permet l'auto-subsistance de type rural et une petite commercialisation.

- Activité secondaire : pour les "citadins-agriculteurs". Distinguer
 - les femmes : cultivent dans, autour de la ville, et dans leur village d'origine. Assurent une partie du ravitaillement familial, et une certaine indépendance vis à vis du mari, par la vente des surplus ; argent investi surtout dans le petit commerce "de case".

- les hommes : activité d'appoint, procurant des revenus parfois importants.

- . . agriculture de week-end
- . agriculture de congés (boys, fonctionnaires)
- . agriculture "indirecte" par main-d'oeuvre familiale ou salariée (petite et grande bourgeoisie urbaine) prend une extension remarquable avec le phénomène des "domaines ruraux" dans la zone péri-urbaine (Bamako, Abidjan, Bangui...). Produits agricoles ou d'élevage peuvent passer par circuits de commercialisation modernes (fruits, oeufs, poulets...).

Conclusion

L'importance du secteur primaire dans les villes d'Afrique tropicale donne à celles-ci leur originalité, par rapport aux villes européennes, et même latino-américaines.

Il prend place dans les paysages et dans l'économie quotidienne.

Dans la "citadinité" africaine reste une part notable de "ruralité", et la cohabitation des deux pulsions ne pose aucun problème à chacun. Il faut admettre aussi que du fait de leur relative jeunesse et de leur croissance constante par exode rural, les villes africaines ont encore peu de citadins de 2ème génération (en fait, la 1ère : ceux qui sont nés en ville) à l'âge adulte.

A ce maintien du secteur primaire rural contribuent plusieurs facteurs

- l'origine rurale des 2/3 des citadins
- la nécessité, pour le citadin, d'assurer dans son village son image d'homme qui a réussi en ville (d'où les investissements fréquents en plantations dans le village d'origine), et de fils respectueux qui soutient ses parents restés à la campagne
- l'utilité, et parfois la nécessité, d'assurer ou de conforter son existence quotidienne en ville par des revenus supplémentaires, alors que dans de nombreux cas son salaire est trop insuffisant pour vivre : a fortiori pour bâtir, se soigner, éduquer ses enfants, etc...

Il y a là un autre modèle de ville, différent du modèle européen. Mais ce dernier ne doit pas être le seul valable, et il faut prendre en compte cette sorte de synthèse actuellement réalisée par les citoyens africains.